

Les informations FDC, nationales, évènements du moment.  
Si vous ne voyez pas ce message correctement, [consultez-le en ligne](#).



L'actualité de la Fédération Départementale  
des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine  
**N°33 - Janvier 2026**

## INFOS FDC

Bonne année 2026 !



Le catalogue de formations 2026 est disponible



CATALOGUE  
FORMATIONS  
2026



SUIVEZ NOUS SUR FACEBOOK ET INSTAGRAM

Chasseurs et non chasseurs, découvrez toutes les formations proposées par la FDC et ses partenaires. Du piégeage à la chasse à l'arc, en passant par les animations scolaires, il y en a pour tous les goûts !

Les formulaires d'inscription sont disponibles en ligne, directement via le catalogue ou depuis l'onglet Formations de notre site.

Au programme :

- > Piégeage
- > Piégeage sanglier
- > Garde chasse particulier
- > Permis de chasser
- > Chasse accompagnée
- > Chasse à l'arc
- > Venaison – examen initial
- > Affût / approche
- > Sécurité décennale
- > Ciblage
- > Animations grand public
- > Animations scolaires

[Je consulte le catalogue](#)

## Demande de plan de chasse / gestion grand gibier 2026-2027 (uniquement pour les adhérents territoriaux)

Uniquement pour les territoires déjà  
référencés à la FDC 35

**OUVERTURE DE LA DEMANDE  
EN LIGNE LE MARDI 3 FÉVRIER**

Votre déclaration est modifiable jusqu'au  
10 mars 2026.



**Demande de plan de chasse / gestion en ligne (ouverture mardi 3 février)**

**Demande de rendez vous Franck  
DROUYER**

**Demande de rendez vous David  
TANNOUX**

Pour les **nouveaux demandeurs**,  
vous pouvez retrouver tous les  
documents nécessaires sur notre site  
internet :

DOCUMENTHEQUE/  
DOCUMENTATION / PLAN DE  
CHASSE / DEMANDE DE PLAN DE  
CHASSE

Documentation > Plan de chasse > Demande de plan de chasse Tout télécharger

Documentation

- Calendrier pense-bête
- Annuaire associations
- Validation permis de chasser
- ACCA
- Assemblée Générale
- Schéma Départemental de Gestion C.
- Réglementation
- Déclaration
- Plan de chasse
- Demande de plan de chasse**
  - Convention de réciprocité
  - Convention d'apport de droit de cha
  - Bail de chasse
  - Conditions de souscription et factur
- Formations

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

- Formulaire  
Type  
demande de  
plan de  
chasse grand  
gibier 26-27**  
Taille : 92,90 KB  
Succès : 730  
Date d'ajout : 14-  
02-2024
- Formulaire  
Type  
demande de  
plan de  
chasse grand  
gibier 26-27**  
Taille : 158,79 KB  
Succès : 753  
Date d'ajout : 28-  
01-2026
- Courrier  
première  
demande 26-  
27**  
Taille : 158,20 KB  
Succès : 108  
Date d'ajout : 31-  
01-2025

Je télécharge les docs

## Retour des timbres vote en vue de l'Assemblée Générale du 11 avril 2026

Ce temps fort sera l'occasion de vous présenter les bilans de notre activité, mais aussi de partager les orientations qui fixeront le cadre de la pratique de notre loisir pour la saison à venir - et même pour les suivantes. Votre présence est essentielle, nous comptons sur vous !

**La prochaine Assemblée Générale est prévue le Samedi 11 avril 2026 au Sabot d'Or à Saint Gilles.**

Pensez d'ores et déjà à bien retourner vos **timbres votes** à la FDC 35 !

**Retour possible jusqu'au 22 mars 2026.**

### RAPPEL :

**Chaque personne ayant apposé son timbre doit signer en face.**

Personne ne peut signer à votre place sinon le timbre ne sera pas comptabilisé.

A défaut de signature le vote ne sera pas comptabilisé non plus.



Fédération des Chasseurs d'Ile et Vilaine  
2, Beauregard  
35630 SAINT SYMPHORIEN  
02 99 45 50 20 - fdc35@fdk35.com

#### DROIT DE VOTE ET DELEGATION AUX ADHERENTS DETENTEUR DE DROITS DE CHASSE POUR L'ASSEMBLEE GENERALE du 11 avril 2026 – Saint Gilles

Document à adresser 20 jours avant la date de l'Assemblée générale, soit **avant le 22 mars 2026**, au siège de la Fédération d'Ile et Vilaine, Beauregard, 35630 Saint Symphorien.

NOTICE EXPLICATIVE « VOIX ET POUVOIRS »
Adhérent détenteur de droits de chasse en Ile et Vilaine : ✓ Je dispose d'une voix territoire ✓ Je dispose également de ma voix chasseur si je suis adhérent titulaire de la validation du permis de chasse en Ile et Vilaine. ✓ Je détens en plus une voix par 50 ha ou tranche de 50 ha de mon territoire plafonné à 2500 ha ✓ Je peux déléguer mes « voix territoriales » à un autre adhérent Ile et Vilaine. ✓ Je peux disposer, en plus de mes voix, des voix d'autres chasseurs d'Ile et Vilaine et des voix d'autres détenteurs de droits de chasse d'Ile et Vilaine. Je peux avoir un maximum un nombre de voix cumulées égale à 1 % du nombre total d'adhérents, soit 118 voix. Si les voix cumulées dépassent le 1 %, vous pouvez donner vos voix « chasseurs » excédentaires.

NUMERO DE TERRITOIRE : .....  
NOM DU TERRITOIRE : .....  
REPRESENTANT : .....  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL - VILLE : .....  
Mobile / Tél. : ..... Email : .....  
SURFACE DU TERRITOIRE : .....

POUVOIR	
A remplir si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée générale et souhaitez y être représenté(e) :	
Je soussigné(e) .....	
Représentant de la chasse .....	
Donne, par la présente, pouvoir à (Nom, prénom) .....	
Adresse postale .....	
Adhérent de la fédération 35, aux fins de me représenter à l'Assemblée générale, et en conséquence à prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes sur les questions portées à l'ordre du jour, approuver tous rapports et tous comptes, substituer dans tout ou partie des présents pouvoirs et généralement faire tout ce qui sera nécessaires à mes intérêts et le ratifiant d'avance.	
Fait à ..... le .....	
En cas de délégation, ici, <b>signature du Président</b> , en faisant précéder la mention « BON POUR MANDAT »	<b>Signature de la personne mandatée par le « Président »</b> , en faisant précéder par la mention « BON POUR ACCEPTATION »

PROCURATION AU PROFIT DU PORTEUR DE VOIX à compléter : .....  
Rappel : un détenteur ou représentant territorial ne peut détenir plus de voix, pouvoirs inclus, qu'un centième du nombre total des adhérents de la campagne cynégétique précédente.

Timbres VOTE Ile et Vilaine (uniquement)	SIGNATURE Faire précéder de la mention « BON POUR POUVOIR »
<b>TIMBRE VOTE CHASSEUR VALIDATION DÉPARTEMENT 35 SAISON 2025-2026</b>	<b>SIGNATURE OBLIGATOIRE DU CHASSEUR SI ABSENCE &gt; VOTE NON PRIS EN COMPTE</b>
ICI Etiquette Timbre Vote 2025-2026 - 35	
ICI Etiquette Timbre Vote 2025-2026 - 35	
ICI Etiquette Timbre Vote 2025-2026 - 35	
ICI Etiquette Timbre Vote 2025-2026 - 35	
ICI Etiquette Timbre Vote 2025-2026 - 35	
ICI Etiquette Timbre Vote 2025-2026 - 35	
ICI Etiquette Timbre Vote 2025-2026 - 35	
ICI Etiquette Timbre Vote 2025-2026 - 35	
ICI Etiquette Timbre Vote 2025-2026 - 35	

Je n'ai pas ma feuille

Rappel explication vote

Toutes les infos

Journée Mondiale des zones humides 2026

## Journée mondiale des zones humides

À l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, la Fédération vous propose une animation gratuite au Marais Noir de Saint-Coulban le **samedi 21 février 2026**.

Au programme : découverte du marais, observation des oiseaux hivernants, exploration de la roselière et compréhension du sol tourbeux à travers des animations ludiques.

 À partir de 6 ans. Places limitées.

**Inscription obligatoire :**  
[m.georgeault@fdc35.com](mailto:m.georgeault@fdc35.com)

# Journée Mondiale des Zones Humides au Marais Noir de Saint-Coulban



**10h-12h30 ~3km**

- Présentation du Marais
- Observation / détermination des oiseaux hivernants (canards) avec jumelles et longues-vues
- Découverte de la roselière (16 hectares)

OU

**14h-16h ~2km**

- Présentation du Marais et de la tourbe par des maquettes et des expériences
- Découverte du sol tourbeux et des couerons
- Observation / détermination des oiseaux hivernants (canards) avec jumelles et longues-vues

**Samedi  
21 février  
2026**



**GRATUIT**

**Inscription obligatoire par mail :** [m.georgeault@fdc35.com](mailto:m.georgeault@fdc35.com)

Nombre de places limitées. A partir de 6 ans.



**Je m'inscris**

## REGLEMENTATION

### Rappel des modalités de chasse par espèce

**Horaires : 9h - 18h30**

*(Du 12/01 au 28/02 excepté battue et gibier d'eau (article 3 arrêté général))*

Rappels rapides fermetures :

- Gibier d'eau : **31 janvier**.
- Pigeon ramier et bécasse des bois : **20 février**.
- Chevreuil : **28 février**.
- Sanglier : **31 mars**.

**Toutes les modalités**

**Puis voir l'ensemble des modalités.**



## Calendrier Pense-Bête : votre année cynégétique... administrativement parlant

La FDC 35 met à disposition des chasseurs un calendrier pense-bête pour la saison cynégétique.

Pratique et clair, il regroupe toutes les dates clés et démarches administratives à ne pas oublier tout au long de l'année.

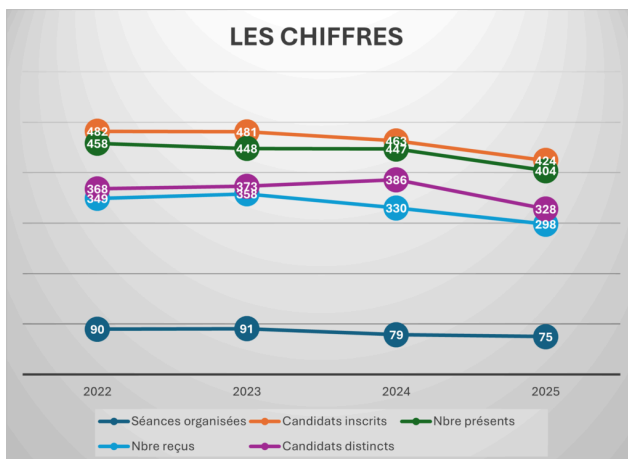
Disponible sur le site de la FDC35, il inclut également les liens utiles pour vos démarches en ligne (plans de chasse, déclarations, bilans...).

👉 **Téléchargez-le dès maintenant et restez organisés pour votre saison de chasse !**

[Je télécharge](#)

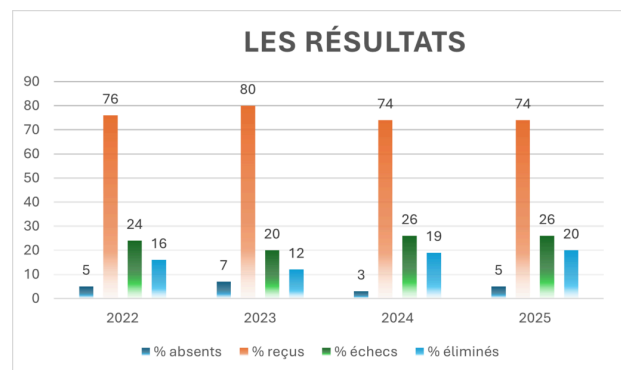
### ACTUS

#### Bilan permis de chasser 2025



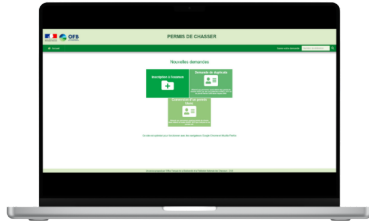
- **328 candidats** ont passé l'examen.
- **424 inscriptions** au total (premier passage et réinscription).
- **5 % d'absentéisme** dans le département (contre 9 % au niveau national).

- **298 candidats** ont obtenu leur permis (**74 % de réussite**, moyenne nationale : 71 %).
- **79 éliminés** pour faute grave de sécurité.
- **27 ajournés** pour points insuffisants.



Inscription permis de chasser

**COMPLET JUSQU'EN AVRIL 2026**



La pré-inscription à l'examen du permis de chasser se déroule en ligne **uniquement** sur le site suivant : permis chasser ofb (bouton inscription ci-dessous).

⚠ Site temporairement indisponible en raison d'une cyberattaque. Durée indéterminée.

Processus d'inscription

Le déroulement

Inscription

## Comptage "WETLANDS INTERNATIONAL" : 22 janvier 2026

Le 22 janvier 2026, les oiseaux d'eau hivernants ont été recensés au Marais Noir de Saint-Coulban dans le cadre du programme Wetlands International, qui protège les zones humides dans le monde.

Ce comptage annuel permet de suivre les populations d'oiseaux et de mieux les protéger.

⚠ **Rappel** : le Marais Noir est une zone de quiétude pour les oiseaux migrateurs. L'accès est strictement interdit aux personnes non autorisées.



En savoir plus

## Infos pièges UDPIV : la FDC n'assure plus la vente

LA FDC n'assure plus la vente des pièges à l'accueil.

**Si vous souhaitez vous en procurer, une permanence est assurée par l'association chaque 1er mardi du mois.**

📞 Informations et commandes auprès de **Mr BOURGEOIS** :  
**06.14.47.31.19**

[christbourgeois@hotmail.com](mailto:christbourgeois@hotmail.com)

(Président UDPIV : Union Départementale des Piégeurs d'Ille et Vilaine)



## Bilan 2025 – Suivi POP-Reptiles du Marais noir de Saint-Coulban

### POP-Reptiles 2025 : une première campagne riche en observations dans le Marais noir de Saint-Coulban !

La première année du suivi POP-Reptiles s'est achevée en décembre et les résultats sont très encourageants :

\* 263 observations de reptiles

\* 6 espèces recensées, dont la Vipère péliade, l'Orvet et la Couleuvre helvétique

\* Trois secteurs suivis : Le Mesnil, Les Tourbières et Boulienne

2025 marque aussi notre participation à l'étude scientifique VIP-BZH, menée par le CNRS, destinée à mieux comprendre l'état de conservation génétique de la Vipère péliade en Bretagne.

Nos actions de gestion - maintien des mosaïques végétales, création de brèches thermiques, limitation du stationnement des sangliers – contribuent à préserver ces micro-habitats essentiels.

 Merci à Pierre Letort et François Varagnat pour leurs observations et photos.



[Je consulte l'étude complète](#)

## INFO EVENEMENT

Salon de la chasse et de la faune sauvage

 **Du 27 au 30 mars 2026**

Vivez une aventure cynégétique unique au @Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage 🦌 🌿

👉 Un grand moment de rencontre et de partage autour de la chasse, dans toutes ses dimensions.

🏠 Plus de 400 exposants dans une tente géante chauffée : marques, nouveautés, voyages et bien plus encore !

🇫🇷 Célébrons ensemble notre passion, notre culture et notre mode de vie 🦌 🌿

[En savoir plus](#)



**Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage**

**Du 27 au 30 mars 2026**

Parc des Expositions  
L'Île l'Aumône - 78200 Mantes-la-Jolie

**La passion absolue de l'art de vivre cynégétique**

*S'équiper | Partager | Voyager | Rencontrer*

[www.salondelachasse.com](http://www.salondelachasse.com)

## Agenda évènement

## ANNONCES

### Réservez votre créneau de ciblage en ligne

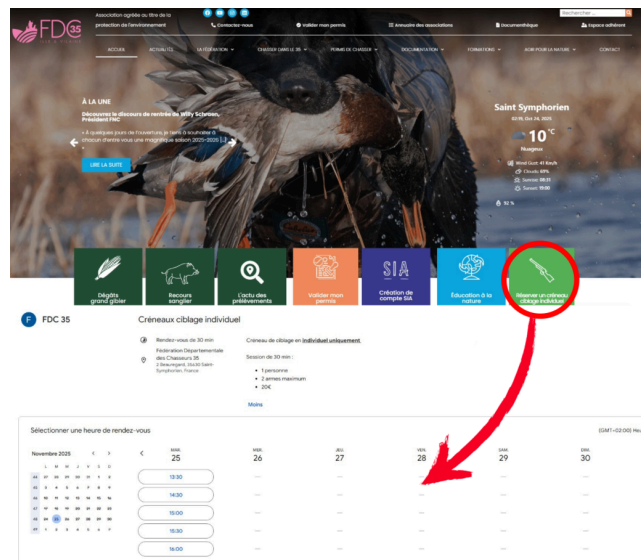
Cette année, la FDC35 facilite l'entraînement au tir sur sanglier courant : **réservez votre créneau en ligne en quelques clics et recevez la confirmation instantanément.**

✅ Créneaux individuels de 30min : réservation en ligne, confirmation immédiate.

✅ Max. 2 armes par participant.

⚠️ Sessions groupe (4-8) : contactez le formateur.

Venez régler vos armes et perfectionner votre tir sur sanglier courant !



Association agréée de tir de précision (ATP) FDC35

À LA UNE : Découvrez le parcours de rentrée de notre champion, Président FDC

Saint Symphorien 10°C

**Réserver un créneau de ciblage**

Créneaux ciblage individuel

Remdez-vous de 30 min

Créneau de ciblage en individuel uniquement

Sélectionner une heure de rendez-vous

Novembre 2025	25	26	27	28	29	30
10:00	---	---	---	---	---	---
14:00	---	---	---	---	---	---
18:00	---	---	---	---	---	---
19:00	---	---	---	---	---	---

[Je réserve mon créneau](#)

## Reprise des activités du CEDSA 35



Le CEDSA 35, Club d'Éducation et de Dressage des Setters Anglais d'Ille-et-Vilaine relance ses séances pour setters anglais, réservées aux adhérents du CSA 35 et communes limitrophes.

Obéissance, rappel, quête, arrêt et préparation au TAN sont au programme, avec suivi personnalisé.

📍 Samedi matin, mars à juin 2026, à Messac - ambiance conviviale et passionnée.

✦ Places limitées, inscrivez-vous vite !

[Toutes les infos](#)

## 📖 Idée recette



**NOUVELLE RECETTE**



### Chorizo de sanglier (env. 3 kg) 8 personnes. Préparation: 1 heure

**Ingédients**

- 2 kg de viande de sanglier (épaule ou cuisse, bien parée)
- 1 kg de poitrine de porc (indispensable pour le gras)
- 60 g de sel fin
- 8 g de poivre noir moulu
- 12 g de pimenton doux fumé
- 6 à 8 g de piment fort
- 6 g de ail en poudre (ou 3 gousses fraîches écrasées)
- 5 g d'origan
- 1 petit verre de vin rouge (ou vin blanc sec)
- Boyaux naturels de porc (calibre 36/38)

**PRÉPARATION :**

**1. Découpe & hachage**  
Coupe la viande et le gras en cubes. Hacher gros (6–8 mm), c'est meilleur.

**2. Assaisonnement**




**J'❤️ LA NATURE PROPRE**

**du 6 au 8 Mars 2026**

**#JLNP**

**Faites la chasse aux déchets !**

**Nos partenaires**



## Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille et Vilaine

2, Beauregard 35630 Saint Symphorien

02.99.45.50.20 - [fdc35@fdc35.com](mailto:fdc35@fdc35.com)

Association agréée au titre de la protection de l'environnement

La FED'NEWS vous a plu ? Alors n'hésitez pas à la partager !

© 2025FDC35. All right reserved. Tout droits réservés.

© Newsletter réalisée par la FDC35 - Photographies © D.GEST // Photographies © C.AUBRY  
Images utilisées sous licence Adobe Stock – © Jane Doe / Adobe Stock



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages, suivez ce lien :  
[Veuillez me retirer de votre liste de diffusion](#)